

Business English Advanced 3

ECB3002 - NADA_

Domaine : **Sciences économiques et de gestion** Grade académique : **Bachelier : assistant(e) de direction - Arlon**

Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q1)**

CRÉDITS ECTS 4		VOLUMEHoraire 48 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département économique d'Arlon	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benoît Dujardin	RESPONSABLE DE L'UE Marie WOUTERS	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Marie WOUTERS

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
CC-Assistant de direction	3	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

- Accueillir et informer les visiteurs et les prestataires
- Agir comme interface dans les relations internes et externes de l'organisation
- Préparer et présenter oralement des exposés
- Rédiger le courrier, faire des comptes rendus, des rapports internes et externes
- Manier la langue française et pratiquer des langues étrangères à l'oral et à l'écrit

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Parcours 1 (cours d'anglais niveau 3)

L'étudiant démontre au terme du cours qu'il est capable de :

Maîtriser les compétences réceptives (CA-CL) et productives (EO-EE) ainsi que le code qui y est lié, au niveau B2+, c'est à dire le niveau indépendant autonome du CECR, à savoir :

- Ecouter : comprendre des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet est relativement familier; comprendre la plupart des émissions (radio, TV, internet); comprendre la plupart des films en langue standard.
- Lire : comprendre des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue (essai); comprendre des courriels et des lettres de la correspondance anglaise (notamment des offres d'emploi, des exigences de clients, des lettres de réclamation ou de rappel de paiement).
- S'exprimer oralement (avec interaction) : communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif; participer activement à une conversation dans des situations familières (personnelles ou professionnelles); présenter et défendre ses opinions.
- S'exprimer oralement (sans interaction) : s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à ses centres d'intérêt (personnels ou professionnels); développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités; vendre un projet à un client.
- Ecrire : produire des écrits qui mettent en valeur le sens attribué personnellement aux événements et aux expériences (CV, lettre de motivation); écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à ses intérêts (personnels ou professionnels); écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée; rédiger des mails et des lettres de correspondance commerciale anglaise (notamment concernant des questions organisationnelles et logistiques, ainsi que des réclamations ou rappels de paiement).
- Code : grammaire, vocabulaire, fonctions langagières

Parcours 2 (cours d'anglais niveau 4)

L'étudiant démontre au terme du cours qu'il est capable de :

Maîtriser les compétences réceptives (CA-CL) et productives (EO-EE) ainsi que le code qui y est lié, au niveau C1, c'est à dire le niveau autonome du CECR, à savoir :

- Ecouter : comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites; comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.
- Lire : comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style; comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec le domaine de l'apprenant.

- S'exprimer oralement (avec interaction) : s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots; utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles; exprimer ses idées et opinions avec précision et lier ses interventions à celles de ses interlocuteurs.
- S'exprimer oralement (sans interaction) : présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant son intervention de façon appropriée.
- Écrire : s'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer son point de vue; écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points jugés importants; adopter un style adapté au destinataire.
- Code : grammaire, vocabulaire, fonctions langagières

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L'unité d'enseignement offre à l'étudiant un niveau de maîtrise professionnelle supérieure de la langue anglaise (niveaux B2+ à C1). Elle vise autant la compréhension fine de conférences, rapports et négociations complexes que l'expression spontanée et fluide. L'étudiant apprend à rédiger de la correspondance commerciale avancée et des synthèses, puis à argumenter avec aisance, traiter les réclamations et animer des réunions de niveau direction

CONTENU

PARCOURS 1

Pratique de divers sujets d'anglais socio-économique et business avancé mettant en place des compétences lexicales, grammaticales et communicationnelles adaptées au niveau B2+ du CECR.

PARCOURS 2

Pratique de divers sujets d'anglais socio-économique et business avancé mettant en place des compétences lexicales, grammaticales et communicationnelles adaptées au niveau C1 du CECR.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

- CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)
- Sources référencées sur les supports de cours et/ou sur Moodle

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
AADA3002 — Business English Advanced 3	• Moodle • Altissia • Documents d'accompagnement développés par le professeur à partir de divers manuels et de ressources internet.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
AADA3002 — Business English Advanced 3	48 h	anglais (et français utilisé ponctuellement pour faciliter l'apprentissage)	anglais (et français utilisé ponctuellement pour faciliter l'évaluation)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
--------------------------	--

AADA3002 — Business
English Advanced 3

PARCOURS 1 (NIVEAU 3)

Préparation concrète de la pratique de la langue anglaise au contexte professionnel indépendant autonome. Pratique des diverses compétences afin d'atteindre les objectifs des tâches finalisées professionnelles.

PARCOURS 2 (NIVEAU 4)

Pratique concrète de la langue anglaise en contexte professionnel autonome. **Pratique des diverses compétences afin d'atteindre les objectifs des tâches finalisées professionnelles.**

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette UE s'inscrit dans la cohérence du programme en contribuant directement au développement d'une ou plusieurs compétences du profil de compétences du bachelier en assistant de direction. Elle participe à la construction progressive des compétences visées par le référentiel, en synergie avec les autres UE du pôle, et prépare les étudiants à la polyvalence du/des métier(s) d'assistant(s) de direction et ce peu importe le contexte, le secteur ou l'environnement.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation au sein de cette UE est intégrée

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale est calculée conformément aux modalités d'évaluation reprises plus bas dans la fiche

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve
intégrée

Modalités d'évaluation

PARCOURS 1**Q1 : Pondération : 100%**Travaux :**Pondération : 25%**Evaluations:

examen écrit et oral

Pondération : 75%

La présence à ce cours est requise étant donné l'évaluation certificative d' activités d'apprentissage durant les séances de cours. En cas d'absence, les motifs sont soumis à l'appréciation d'un jury , en vertu de l'article 16/1 du REE. Le jury dans ce cas peut :

- *Sanctionner par un 0 les activités d'apprentissage concernées*
- *Demander une évaluation individuelle certificative*

Pour valider l'UE, plus de la moitié des compétences évaluées doivent être validées (CA-CL-EO-EE-code)

Q3 : Pondération : 100%Evaluations:

examen écrit et oral

PARCOURS 2**Q1 : Pondération : 100%**Travaux :**Pondération : 50%**Evaluations:

examen écrit et oral

Pondération : 50%

La présence à ce cours est requise étant donné l'évaluation certificative d' activités d'apprentissage durant les séances de cours. En cas d'absence, les motifs sont soumis à l'appréciation d'un jury , en vertu de l'article 16/1 du REE. Le jury dans ce cas peut :

- *Sanctionner par un 0 les activités d'apprentissage concernées*
- *Demander une évaluation individuelle certificative*

Pour valider l'UE, plus de la moitié des compétences évaluées doivent être validées (CA-CL-EO-EE-code)

Q3 : Pondération : 100%Evaluations:

examen écrit et oral

L'obtention de l'annexe C1 au diplôme est uniquement validée si l'étudiant.e valide TOUTES les compétences à l'examen (code + CA + CL + EE + EO; l'oral se présente devant jury).

L'étudiant.e qui échouerait en première session doit représenter son examen en deuxième session. En cas de réussite, l'étudiant.e continuera dans le parcours 2 au niveau supérieur. En cas d'échec, l'étudiant.e validera artificiellement cette UE (10/20) mais devra recommencer le même niveau en parcours 1 l'année suivante. *la validation n'est octroyée que si l'étudiant.e présente l'entièreté de son examen.*

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.